



Déclaration FSU

CDEN du 2 février 2016

Ce CDEN se réunit une semaine après la 5ème journée nationale de mobilisation contre la réforme du collège qui a été un franc succès en termes de grévistes et de manifestations. Ce rejet de la réforme et des plans de formation-formatage est aussi devenu, après des mois d'autisme et de mépris, celui d'un ministère qui refuse non seulement de recevoir les représentants de l'intersyndicale nationale, mais fait preuve d'un degré d'incompétence rarement atteint. La FSU - avec l'intersyndicale - n'en restera pas là : de nouvelles mobilisations sont en préparation parce que les personnels n'acceptent pas et n'accepteront pas une réforme qui accroît les inégalités - entre établissements, entre académies...- qui favorise l'enseignement privé et enfin qui, en réduisant les heures d'enseignement, en s'attaquant aux disciplines et en faisant exploser le cadre national de l'Éducation au nom de l'autonomie, va pousser à l'échec et au décrochage les élèves les moins favorisés. Pour la FSU, cela est inacceptable.

Les artifices utilisés pour tenter de calmer l'opposition dans les établissements n'y changent rien. En effet, contrairement à ce que les documents pourraient tenter de faire croire, la réforme du collège n'est pas source de moyens supplémentaires. Si la dotation globale des collèges est stable dans un contexte global de baisse démographique, la part « d'autonomie » en augmentation est financée par la suppression de 70 postes de remplacement au niveau académique, par la baisse des moyens réglementaires et par la suppression des dispositifs académiques. Dans le Pas-de-Calais, 66% des sections bilingues disparaissent ainsi que 100% des sections euro et des DP3, pourtant peu suspectes d'élitisme. Enfin, les SEGPA sont amputées de 727H, c'est-à-dire 40 ETP directement mobilisés pour donner l'impression d'une rentrée indolore dans le cadre de la réforme, avec l'argument de l'alignement de la nouvelle grille horaire, calquée sur celle des collèges. Les SEGPA aussi paient le prix fort de la réforme, et l'inclusion généralisée n'est plus que la façade pédagogique du croisement des structures SEGPA et collège que les chefs d'établissements seront bien souvent obligés d'opérer, faute de moyens. Là encore, ce sont des centaines d'élèves que l'institution a résolument décidé d'abandonner. La FSU dénonce les baisses drastiques dont elles font l'objet. Après les fermetures de SEGPA complètes, qui obligent les élèves des secteurs concernés à faire davantage de trajets alors même qu'ils sont plus fragiles ; les réductions progressives créant des double niveaux imposés aux enseignants et aux élèves avec toutes les difficultés pour faire bénéficier des cycles différents de l'ensemble des enseignements ; l'expérimentation des 6èmes dites « inclusives » dont nous continuons de réclamer l'abandon, nous voilà maintenant à une baisse d'ampleur de la dotation des SEGPA qu'elles soient ou non en Éducation Prioritaire. Il est inacceptable de prendre, à ceux qui en ont le plus besoin, des moyens qui permettent pourtant de réduire la grande difficulté scolaire. Nous serons extrêmement vigilants à ce que la nouvelle circulaire, en vigueur à la rentrée prochaine, ne soit pas sur-interprétée et occasionne la mise en place de 6ème inclusives déguisées.

Enfin, les CP et CA en cours dans les collèges du Pas-de-Calais confirment ce que nous disons depuis plusieurs mois. La réforme crée de nouvelles inégalités de par le principe d'autonomie et le volume des dotations complémentaires : de nombreux chefs d'établissements rétablissent, en effet, sous des appellations variées et en toute opacité, les dispositifs supprimés. En langue 2, et contrairement à vos prévisions, nombreux sont les chefs d'établissements qui préfèrent ne pas ouvrir un groupe de grands débutants en 5è en allemand notamment et de noyer les débutants potentiels avec des élèves déjà aguerris. Et ne parlons pas des 4èmes qui ne sont pas ré-ouvertes non plus. Tout cela dégrade non seulement l'offre de formation mais va contribuer à créer des situations

ubuesques: postes d'allemand supprimés, compléments de service en nombre ...mais professeurs d'espagnol en nombre insuffisant avec le risque de LV2 non assurées à la rentrée 2016. Où est le progrès? Cela ne sera pas sans conséquence sur les conditions et le climat de travail dans les établissements. Cela ne sera pas sans conséquence sur les choix des familles qui se laisseront séduire de plus en plus par des établissements privés dont le rappel à ses obligations contractuelles par le Recteur semble peu efficace.

L'arrêté du 19 mai 2015 et ses annexes, comme nous le disons depuis le début, ne prévoit pas une nouvelle organisation des enseignements, il organise leur fragmentation.

La dotation collège 2016 crée un miroir aux alouettes mais passé celui-ci, elle confirme nos analyses : la réforme supprime des heures d'enseignements et des horaires réglementaires. Elle met les établissements sous perfusion d'une marge qui pourra disparaître d'une année sur l'autre provoquant de nombreuses suppressions de postes et nuisant une nouvelle fois à la qualité de l'enseignement de l'École publique.

Dans le 1er degré, même si nous actons des avancées dans la dotation (+ 89 postes), cela reste très insuffisant au regard des besoins sur le terrain. En effet, après plusieurs années de coupes sombres sous la précédente mandature, la priorité au primaire, pourtant décrétée par le gouvernement actuel, peine à devenir réalité.

Nous sommes, certes, satisfaits du développement du dispositif « plus de maîtres que de classes » et de la baisse des seuils même si nous déplorons que ceux-ci ne concernent que l'éducation prioritaire. Cependant, cela reste insuffisant pour améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement de l'ensemble des écoles.

Nous sommes satisfaits aussi de mesures telle que la création d'U.L.I.S., l'implantation de psychologues scolaires supplémentaires, la création de 3 CPC ASH et de 10 postes de brigade pour la formation continue.

Cependant, dans notre département, les moins de 3ans ne sont pas comptabilisés partout où les parents souhaitent inscrire leurs enfants, les RASED ne sont toujours pas rétablis complètement, il n'y aura aucune création de poste d'enseignant référent à la rentrée prochaine alors que les dossiers se multiplient, les moyens sont insuffisants pour améliorer de façon significative le remplacement et la formation. Les directions de petites écoles sont particulièrement mises à mal (pas d'aide administrative, peu de décharge...). Enfin, la ruralité n'est pas prise en compte.

Il reste donc du chemin à parcourir pour obtenir une réelle amélioration des conditions de travail des enseignants et du service d'éducation...Pour la FSU, il est urgent de passer à la vitesse supérieure à ce sujet..

La loi de Refondation ne suffira pas à changer l'école. Cela se joue surtout dans les moyens donnés aux enseignants pour sa mise en œuvre. C'est bien là que le bât blesse.

D'ailleurs, on se demande bien où sont passés les 60 000 postes promis ?

Pour la FSU, il faut moins de communication et de dispersion et davantage de concrétisation pour une réelle transformation de l'École, avec les enseignants, au service de la réussite de tous les élèves.

Enfin, nous voudrions porter votre attention sur la situation des enfants réfugiés, en âge d'être scolarisés et qui, pourtant, n'ont pas la chance de recevoir un enseignement comme tous les autres enfants de leur âge, en France. Nous ne pouvons accepter que cette situation soit laissée aux seules « bonnes volontés ».